

2. Jésus et la femme adultère

Jn 7,53-8,11



J.-F. Kieffer © Mame-Tardy 2012

Table des matières

| | |
|---|----|
| Fiche 20 - Pour entrer dans le texte..... | 3 |
| Fiche 21 - Un texte qui n'est pas de Jn | 5 |
| Fiche 22 - BD - Jésus pardonne à la femme adultère..... | 7 |
| Fiche 23 - Le récit pas à pas..... | 9 |
| Fiche 24 - Adultère et lapidation dans la Bible | 11 |
| Fiche 25 - Jésus écrit avec son doigt sur le sol..... | 13 |
| Fiche 26 - La première pierre | 15 |
| Fiche 27 - Deux fois, Jésus se courbe et se relève : Une lecture symbolique | 17 |
| Fiche 28 - Vitrail de l'église de Montargis | 19 |

Fiche 20 - Pour entrer dans le texte

1. Mettre en commun ses souvenirs

Ensemble on essaie de reconstituer l'histoire de Jésus et de la femme adultère.

On note toutes les phrases qui sont dites et qui viennent compléter les précédentes.

A la fin on obtient une histoire reconstituée selon ce que chacun en avait gardé en mémoire. L'animateur la lit

2. Un mime collectif

Cet exercice est destiné à faire prendre conscience de tous les mouvements qui sont dans le texte

Une personne va lire le texte ; une autre mimera Jésus ; une autre (homme ou femme) mimera la femme adultère, d'autres mimeront les scribes et les pharisiens et quelques-uns mimeront le peuple qui suit Jésus et que Jésus enseigne.

Le lecteur lit lentement en veillant à ce que chacun puisse mimer la scène lue.

Ainsi les déplacements et les placements seront bien mis en évidence :

1. Jésus s'en va au mont des oliviers
2. Au point du jour il se présenta de nouveau dans le Temple.
3. Le peuple vient avec lui.
4. Jésus s'assoit
5. Il enseigne le peuple
6. Les scribes et les pharisiens arrivent avec une femme
7. Ils font cercle autour de la femme
8. Jésus assis fait partie de ce cercle et le peuple se met légèrement en retrait
9. Ils s'adressent à Jésus avec vindicte
10. Jésus, se penche et écrit avec son doigt quelque chose sur le sol.
11. Ils continuent à l'interroger
12. Jésus se redresse, en restant assis, et leur parle en mimant le geste de jeter une pierre
13. Jésus se penche à nouveau et écrit sur le sol
14. Lentement les plus vieux se retirent puis tous. Le peuple reste
15. La femme qui se tient toujours au même endroit sans bouger, regardant Jésus
16. Jésus à nouveau se redresse et se lève
17. Jésus questionne la femme
18. La femme répond
19. Jésus donne son verdict

3. Echange sur ce qui vient de se vivre : par exemple

- Comment avez-vous vécu ce mime ?
- Est-ce que vous imaginiez que ça pouvait s'être passé ainsi ?
- Qu'avez-vous découvert ?
- Avez-vous remarqué que Jésus, par deux fois, se penche et se redresse ?
- Et que par deux fois il est dit que la femme est au milieu, même lorsque tous les accusateurs sont partis ?



- **Nicolas Poussin (1594-1665)** : Le Christ et la femme prise en état d'adultère ; huile sur toile, 121 x 195 cm. Paris, Musée du Louvre

Fiche 21 - Un texte qui n'est pas de Jn

(Jn 7,53-8,11 – Bible liturgique)

Source : Xavier Léon-Dufour, *Lecture de l'Évangile de Jean, Tome II*, éd. Du Seuil1990

7,53. Et ils s'en allèrent chacun dans sa maison.
8,1. Jésus, lui, s'en alla au Mont des Oliviers
2. et au point du jour il se présenta de nouveau dans le Temple, et tout le peuple venait vers lui.
S'étant assis, il les enseignait.
3. Or les scribes et les pharisiens amènent une femme surprise en adultère et la plaçant debout au milieu,
4. ils lui disent : « Maître, cette femme vient d'être surprise en flagrant délit d'adultère.
5. Or, dans la Loi, Moïse nous a prescrit de lapider ces [femmes-] là. Alors, toi, que dis-tu ? »
6. Ils disaient cela pour le mettre à l'épreuve, afin de pouvoir l'accuser. Jésus, se courbant, écrivait avec son doigt sur le sol.
7. Mais, comme ils demeuraient là à l'interroger, il se redressa et leur dit : « Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette le premier une pierre ! »
8. Et, se courbant de nouveau, il écrivait sur le sol.
9. Mais eux, entendant [cela], se retiraient un à un, en commençant par les plus âgés, et il fut laissé seul, ainsi que la femme qui se tenait là au milieu.
10. Se redressant, Jésus lui dit : « Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? »
11. Elle dit : « Personne, Seigneur. » Et Jésus dit : « Moi non plus je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus ! »

Bien que situé au cœur de l'évangile de Jn, cet admirable récit n'est pas johannique :

- Le genre et le vocabulaire sont étrangers à Jn. : par exemple, les expressions « Mont des Oliviers », « scribes et pharisiens », « Maître » au lieu de « Rabbi », sont étrangers à Jn. D'autre part on ne voit jamais en Jn, Jésus enseignant assis.
- L'épisode de la femme adultère vient interrompre maladroitement la séquence des chapitres 7 et 8. On pourrait retirer ce texte sans enlever de cohérence et de continuité au récit qu'il a interrompu
- L'épisode est absent des manuscrits les plus anciens. Il est ignoré des Pères de l'Église (Irénée, Origène, Chrysostome, premiers commentateurs de Jn) jusqu'au IV^e siècle. En latin, il figure dans la Vulgate (fin IV^e siècle). À cette date, sa canonicité est défendue par des Pères latins (Augustin, Ambroise, Jérôme) ; la première mention à son sujet se trouve dans la *Didaskalia*¹, qui le cite pour exhorter les évêques à la clémence envers les pécheurs.

Par la manière et le contenu, le texte s'apparente aux récits synoptiques, de Luc en particulier. Comparez :

- Jn 7,53-8,2 : *Et ils s'en allèrent chacun dans sa maison. Jésus, lui, s'en alla au Mont des Oliviers et au point du jour il se présenta de nouveau dans le Temple, et tout le peuple venait vers lui. S'étant assis, il les enseignait.*
- Lc 21, 37s : *Jésus passait le jour dans le Temple à enseigner, et il sortait passer la nuit au Mont dit des Oliviers. Et tout le peuple venait à lui dès l'aurore dans le Temple pour l'écouter.*

¹ La **didascalie des apôtres** est un texte chrétien du III^e siècle qui condamne plusieurs hérésies apparues à l'époque du concile de Jérusalem.

La ressemblance est nette entre le passage qui introduit notre récit et le passage qui, chez Luc, conclut la vie publique de Jésus

Selon de nombreux exégètes, le noyau de l'épisode est ou pourrait être historique, car la peine à appliquer en cas d'adultère était controversée dans le judaïsme du 1^{er} siècle et l'attitude de Jésus consonne avec la présentation des évangiles synoptiques. Notre épisode est donc situé vers la fin du ministère de Jésus, comme le confirme la situation de Jésus lui-même, que l'on s'apprête à « accuser » (Jn 8,6). Scribes et pharisiens tendent un piège au rabbi comme on les voit faire dans les évangiles synoptiques vers la fin de la vie publique de Jésus. Le texte est examiné comme s'il était le reportage d'une controverse pénale.

Pourquoi ce récit, profondément évangélique, a-t-il été si longtemps frappé d'ostracisme ? On s'accorde à penser que le contenu faisait difficulté à l'Église primitive, car l'adultère, réprouvé en Israël, comptait parmi les péchés estimés incompatibles avec la condition de baptisé et entraînant l'exclusion de la communauté. C'est peu à peu que l'institution de pratiques de pénitence permit de réintégrer les pécheurs publics dans la communion ecclésiale.

Le fait que la péricope² ait finalement été acceptée dans le Canon confirmerait son authenticité : on ne pouvait effacer une tradition solide. Il aurait été plus difficile de voir naître pareil récit, dont le style est marqué par les répétitions de mots et le rythme de la transmission orale, au sein de l'Église elle-même, en opposition avec sa pratique pastorale.

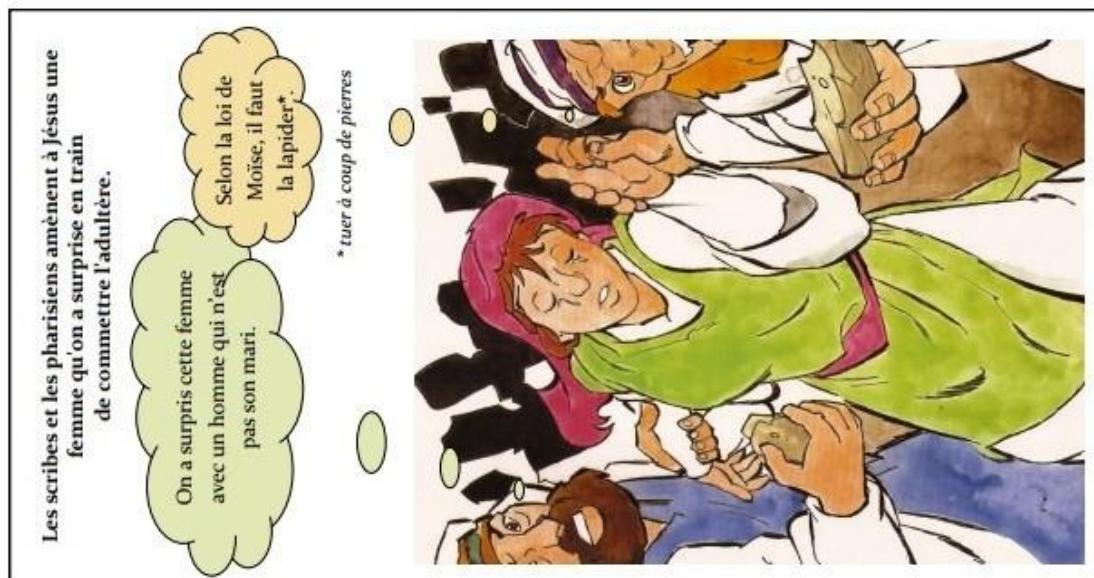
Le motif n'est pas clair de l'insertion de la péricope à sa place actuelle, où elle interrompt maladroitement la séquence des chap. 7-8. Ce qui compte, est le fait même de l'insertion : il rappelle que le référent de la tradition évangélique est l'unique Christ, quelles que soient les théologies respectives des évangélistes.

Seulement aux chapitres 7 et 8, on peut souligner quelques rapprochements avec l'épisode de la femme adultère : Jésus enseigne au Temple, il critique le jugement selon l'apparence ou selon la chair (7,24; 8,15), il affirme qu'il ne juge personne (8,15) ; il est lui-même menacé de lapidation (8,59).

² Une **péricope** désigne un extrait formant une unité ou une pensée cohérente. La péricope doit avoir un sens, lue indépendamment de son contexte.

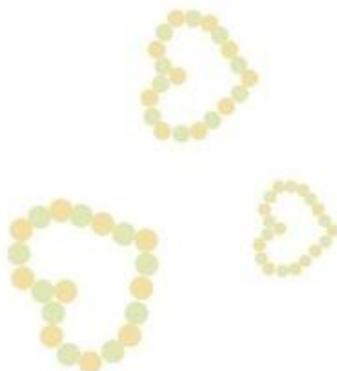
Fiche 22 - BD - Jésus pardonne à la femme adultère

Source : <http://www.kt42.fr/2016/05/jeux-et-activites-la-femme-adultere.html>



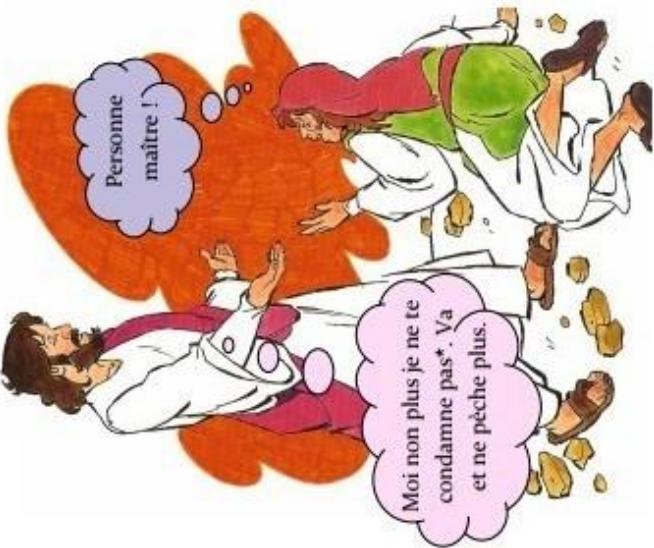
Jésus pardonne
à la femme
adultère

Jean 8, 1-11



Tous s'en vont les uns après les autres, en commençant par les plus âgés*. Jésus reste seul avec la femme en face de lui et lui dit :

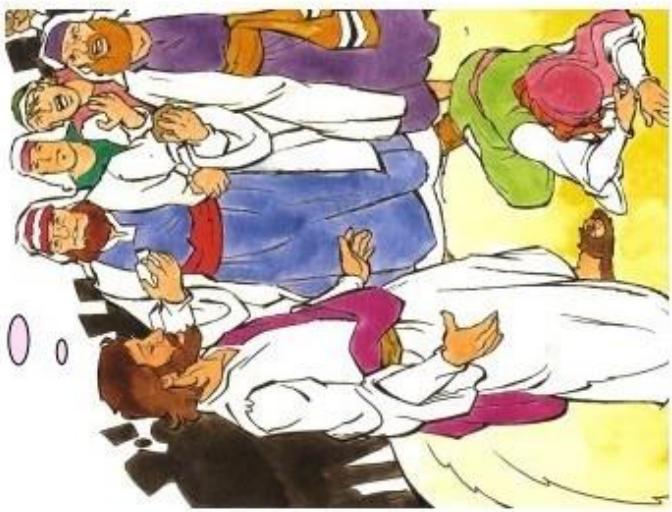
Femme, où sont-ils ?
Personne ne t'a condamnée ?



*Seul le péché est condamné, la femme, elle, est pardonnée.

Comme on persiste à l'interroger,
il se redresse et leur dit :

Que celui qui n'a
jamais péché lui jette la
première pierre.



Mais Jésus ne répond pas. S'étant baissé,
il se met à tracer des traits sur le sol*.

*Par le silence, Jésus veut apaiser
les esprits échauffés et calmer la
violence.

Tu ne réponds
pas ?



Fiche 23 - Le récit pas à pas

Source : Xavier Léon-Dufour, *Lecture de l'Évangile de Jean, Tome II*, éd. Du Seuil 1990

v. 3 Or les scribes et les pharisiens amènent une femme surprise en adultère

Scribes et pharisiens tendent un piège au rabbi. S'il propose la clémence, il se mettra en conflit avec la Loi ; s'il approuve la lapidation de la femme, il contredira sa propre prédication et se heurtera en outre à l'autorité romaine qui, selon la plupart des historiens, se réservaient les sentences capitales. De plus, en invoquant le flagrant délit et en amenant la femme, les adversaires mettent Jésus au pied du mur : il faut qu'il se prononce. Pour une fois, la pièce à conviction fait le poids. Or il ne s'agit pas d'une question d'école, mais d'une décision de vie ou de mort. Le « piège » est radical.

v. 3 et la plaçant debout au milieu

La femme est placée debout « au milieu », selon l'usage pour un interrogatoire judiciaire³. Ce trait l'isole, tout en évoquant autour d'elle le cercle des accusateurs menaçants. Jésus, assis pour enseigner (v. 2b), fait matériellement partie de ce cercle. Or les pharisiens n'interrogent pas la femme — sa transgression est patente et elle ne compte pas plus à leurs yeux. Elle ne compte pas plus que le denier dû à César : La controverse du tribut n'est pas sans affinités avec notre récit, notamment pour la finale où l'on voit le retrait des pharisiens. (Mt 22,22 : *À ces mots, ils furent tout étonnés. Ils le laissèrent et s'en allèrent*).

Ils interrogent Jésus : tournés vers lui, ils guettent sa réaction. Le regard du lecteur est ainsi attiré vers deux pôles : Jésus et la femme « au milieu », reliés l'un à l'autre dès ici par cette mise en évidence contraire et simultanée.

v. 5 dans la Loi, Moïse nous a prescrit de lapider ces femmes-là. Alors, toi, que dis-tu ? »

Scribes et pharisiens opposent l'autorité de la Loi et celle de Jésus, qu'ils appellent « Maître » : « Moïse a ordonné... et toi, que dis-tu ? » Cela rappelle les cinq antithèses de Jésus dans le chapitre 5 de Matthieu sur le mode « Vous avez appris qu'il a été dit... Eh bien ! Moi, je vous dis... » Par exemple Mt 5,27 *Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. 28 Eh bien ! Moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur.*

v.6b Jésus, se courbant, écrivait avec son doigt sur le sol.

Au lieu de répondre, Jésus se courbe et écrit avec le doigt sur le sol. Certaines interprétations de ce geste sont erronées parce qu'elles ne tiennent pas compte de la seconde fois où Jésus le pose (8,8 : *Et, se courbant de nouveau, il écrivait sur le sol.*) Selon ces interprétations, Jésus voudrait différer sa réponse, ou alors montrer que la question ne le concerne pas, ou encore il écrirait la sentence avant de la lire tout haut, selon l'usage romain.

Or depuis l'Antiquité⁴ on a pensé qu'il s'agit là d'une action symbolique, semblable à celles des prophètes et évoquant un verset de Jérémie :

Seigneur, espoir d'Israël, tous ceux qui t'abandonnent seront couverts de honte ; ils seront inscrits dans la terre, ceux qui se détournent de toi, car ils ont abandonné le Seigneur, la source d'eau vive. (Jr 13, 26)

Jésus rappellerait ainsi le jugement de Dieu sur tous les pécheurs en Israël⁵. Cette

³ cf. Ac 4,7 : Ils (les chefs du peuple, les anciens et les scribes) firent amener Pierre et Jean au milieu d'eux et les questionnèrent.

⁴ Ambroise, Augustin, Jérôme.

⁵ Le contexte de cette parole de Jérémie ; ainsi au v. 10 : «Moi, le Seigneur, qui pénètre les cœurs et qui scrute les reins, afin de rendre à chacun selon sa conduite, selon le fruit de ses actes.. »

Cf. l'expression antonymique en Lc 10,20 : « inscrits dans les cieux ».

interprétation requiert d'être complétée, mais elle vaut : Jésus, pressé par ses interlocuteurs, prononce une parole qui n'est pas formellement un jugement porté par lui sur eux, mais qui les renvoie au tribunal de leur conscience pour y faire la vérité. C'est en quelque sorte les inviter à passer du légal au moral, en faisant fonctionner la Loi non comme répertoire d'interdits mais comme révélatrice des cœurs. Jésus dit :

v. 7 *Que celui qui d'entre vous est sans péché lui jette le premier une pierre !*

La parole a bien la radicalité propre au langage de Jésus (par exemple dans le Sermon sur la montagne), mais la problématique ci-dessus est étrangère au cadre du récit, où le péché s'entend envers Dieu. À travers une image qui dépend du contexte, elle met crûment au jour l'universalité du péché, selon un thème constant dans l'Écriture : nul n'est juste devant Dieu⁶. Elle ne rejoint que secondairement l'enseignement donné par Jésus à la foule et aux disciples en Mt 7,1-5 (la paille et la poutre) contre le jugement hypocrite.

v. 8 *Et, se courbant de nouveau, il écrivait sur le sol.*

Puis Jésus réitère le même geste, dont la signification se confirme. L'effet est saisissant un à un les accusateurs se retirent ; un manuscrit ajoute « *accusés par leur conscience* ».

v. 9 *Mais eux, entendant [cela], se retireraient un à un, en commençant par les plus âgés*

Le détail « *à commencer par les plus vieux* » pourrait se référer à une plus longue expérience de la fragilité humaine. La parole de Jésus a retenu ces hommes de commettre un acte de violence, et c'est librement qu'ils renoncent ; leur aveu implicite peut être compris comme un début de leur propre délivrance du mal.

v. 9 *et il fut laissé seul*

Le narrateur note que Jésus fut « *laissé seul* ». Le piège s'est desserré pour lui, et la controverse a pris fin.

v. 9 *ainsi que la femme qui se tenait là au milieu*

Mais la femme, bien que le cercle de la mort se soit défait autour d'elle, est encore là, « *au milieu* », non délivrée. Elle ne s'est pas enfuie, comme si elle attendait encore que Jésus se prononce à son égard.

v. 10 *Se redressant, Jésus lui dit : « Femme, où sont-ils ? Personne ne t'a condamnée ? »*

Au lieu de cela, Jésus lui donne la parole, l'invitant familièrement (« *Où sont-ils ?* ») à constater que personne ne l'a condamnée.

v. 11 *Elle dit : « Personne, Seigneur. »*

La réponse de la femme ne manifeste pas quelles sont ses dispositions intérieures; toutefois implicitement elle s'en remet à Celui qui l'a libérée de ses accusateurs et qu'elle appelle non pas « *Maître* » mais « *Seigneur* ».

v. 12 *Jésus dit : « Moi non plus je ne te condamne pas. Va, et désormais ne pèche plus ! »*

Alors Jésus ne lui déclare pas, comme il l'a fait en Lc 7,48, que son péché est pardonné, mais — demeurant sur le terrain juridique où les pharisiens se sont placés : « *Moi non plus, je ne te condamne pas.* » Il confirme ainsi le comportement des pharisiens qui, du fait de leur propre péché, ont reconnu qu'ils ne pouvaient sévir contre la femme. Mais si Jésus ne condamne pas, ce ne peut être pour le même motif : lui, il est sans péché. Par son attitude paradoxale, Jésus signifie deux choses : il se refuse à critiquer la Loi en tant qu'elle réprouve l'adultère et en même temps il manifeste que sa mission est de sauver, non de condamner. Ayant laissé à Dieu la prérogative du pardon, il engage la femme à lui être fidèle. L'acquittement devient un appel à la conversion. Elle aussi est renvoyée à sa conscience et à une responsabilité régénérée : il lui reste à vivre « *désormais* » en conformité avec la délivrance reçue.

⁶ Cf. Ps 53 : 3 Des cieux, le Seigneur se penche vers les fils d'Adam * pour voir s'il en est un de sensé, un qui cherche Dieu. 4 Tous, ils sont dévoyés ; tous ensemble, pervertis : * pas un homme de bien, pas même un seul !

Fiche 24 - Adultère et lapidation dans la Bible

Adultère

Ex 20,14.17 : « 14 Tu ne commettras pas d'adultère... 17 Tu ne convoiteras pas la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne : rien de ce qui lui appartient. »

La loi interdisait l'adultère, c'est-à-dire la relation sexuelle entre un homme (marié ou non) et une femme mariée, car un tel rapport violait le droit de propriété qu'a le mari sur sa femme

Lv 20, 10 : « Quand un homme commet l'adultère avec la femme de son prochain, cet homme adultère et cette femme seront mis à mort. »

Dt 22, 22-25 : « 22 Lorsqu'on trouvera un homme couché avec une femme mariée, ils mourront tous deux, l'homme qui a couché avec la femme, et la femme également. Tu ôteras le mal du milieu d'Israël. 23 Lorsqu'une jeune fille vierge est fiancée à un homme, si un autre homme la rencontre dans la ville et couche avec elle, 24 vous les amènerez tous les deux à la porte de cette ville et **vous les lapiderez** jusqu'à ce que mort s'ensuive : la jeune fille, parce que, étant dans la ville, elle n'a pas crié au secours ; l'homme, parce qu'il a abusé de la femme de son prochain. Tu ôteras le mal du milieu de toi. 25 Mais si c'est en pleine campagne que l'homme rencontre la jeune fiancée, qu'il la violente et couche avec elle, l'homme, seul, mourra.

Les deux partenaires devaient donc être mis à mort, ordinairement par une lapidation qu'effectuait la communauté, concernée tout entière par le délit. Dans l'épisode de la femme surprise en flagrant délit d'adultère (Jn 8,1-11), l'homme avait également été surpris en flagrant délit d'adultère et la question de la lapidation devait aussi se poser pour lui également

Mt 5, 32 : « Eh bien ! Moi, je vous dis : Tout homme qui renvoie sa femme, sauf en cas d'union illégitime, la pousse à l'adultère ; et si quelqu'un épouse une femme renvoyée, il est adultère. »

Jésus étend à l'homme ce qui valait jadis pour la femme seule

Mt 5, 27-28 : « 27 Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultère. 28 Eh bien ! Moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. »

Jésus va jusqu'à condamner la convoitise qui est déjà adultère. Il faut entendre le désir extrême et immoderé de posséder la femme convoitée

Mt 15, 18-19 : « 18 Mais ce qui sort de la bouche provient du cœur, et c'est cela qui rend l'homme impur. 19 Car c'est du cœur que proviennent les pensées mauvaises : meurtres, adultères, inconduite, vols, faux témoignages, diffamations. »

1 Co 6, 9-10 : « 9 Ne savez-vous pas que ceux qui commettent l'injustice ne recevront pas le royaume de Dieu en héritage ? Ne vous y trompez pas : ni les débauchés, les idolâtres, les adultères, ni les dépravés et les sodomites, 10 ni les voleurs et les profiteurs, ni les ivrognes, les diffamateurs et les escrocs, aucun de ceux-là ne recevra le royaume de Dieu en héritage. »

L'adultère est un des vices qui ferment l'entrée du Royaume. Mais, comme nous le comprenons avec l'épisode de Jésus avec la femme adultère, Dieu peut le pardonner.

Lapidation

Gr. *lithazô*, *litho-boleô* (de *lithos* : « pierre » et *ballô* : « jeter ») : « lapider, jeter des pierres ».

1 - Au sens légal, il s'agit de la peine capitale prescrite par la Loi, notamment en cas d'adultère et de blasphème

Lv 24, 13-4.16 : « 13 Le Seigneur parla à Moïse et dit : 14 Fais sortir hors du camp l'auteur de la malédiction. Tous ceux qui l'ont entendu poseront leurs mains sur sa tête, et toute la communauté le lapidera. 16 Qui blasphème le nom du Seigneur sera mis à mort ; toute la communauté le lapidera. Qu'il soit immigré ou israélite de souche, s'il blasphème le nom du Seigneur, il mourra. »

Dt 17,5-7 : « 5 tu feras sortir aux portes de ta ville cet homme ou cette femme coupable de cette action mauvaise ; tu lapideras l'homme ou la femme jusqu'à ce que mort s'ensuive. 6 C'est sur les déclarations de deux ou trois témoins que l'on pourra mettre à mort celui qui doit mourir ; on ne pourra pas mettre à mort sur la déclaration d'un seul témoin. 7 Les témoins seront les premiers à lever la main contre le condamné pour le mettre à mort ; ensuite le peuple tout entier l'achèvera de ses mains. Tu ôteras le mal du milieu de toi.

L'exécution se faisait donc hors de la ville. Les premières pierres devaient être lancées par les témoins du délit qui devaient être au moins deux. Les autres pierres étaient lancées par le peuple rassemblé. Telle a été l'exécution d'Étienne :

Ac 7, 57-58 : « 57 Alors ils poussèrent de grands cris et se bouchèrent les oreilles. Tous ensemble, ils se précipitèrent sur lui, 58 l'entraînèrent hors de la ville et se mirent à le lapider. Les témoins avaient déposé leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme appelé Saul. »

2 - Au sens large, il s'agit d'un lynché exprimant la fureur populaire contre un provocateur.

Ex 17,4 : « Moïse cria vers le Seigneur : "Que vais-je faire de ce peuple ? Encore un peu, et ils me lapideront !" »

Lc 20,4.6 : 4 "Le baptême de Jean venait-il du ciel ou des hommes ?" 5 Ils firent entre eux ce raisonnement... 6 Si nous disons : "Des hommes", le peuple tout entier va nous lapider, car il est persuadé que Jean est un prophète. »

Jésus lui-même fut menacé plusieurs fois de lapidation par la foule choquée de ses paroles

Jn 8,58-59 : « 58 Jésus leur répondit : « Amen, amen, je vous le dis : avant qu'Abraham fût, moi, JE SUIS. » 59 Alors ils ramassèrent des pierres pour les lui jeter. »

Jn 10,30-33 : « 30 Le Père et moi, nous sommes UN 31 De nouveau, des Juifs prirent des pierres pour lapider Jésus. 32 Celui-ci reprit la parole : « J'ai multiplié sous vos yeux les œuvres bonnes qui viennent du Père. Pour laquelle de ces œuvres voulez-vous me lapider ? » 33 Ils lui répondirent : « Ce n'est pas pour une œuvre bonne que nous voulons te lapider, mais c'est pour un blasphème : tu n'es qu'un homme, et tu te fais Dieu. »

Paul a connu également une lapidation. Il l'évoque lui-même dans une lettre aux Corinthiens

Ac 14,5.19 : « 19 Alors des Juifs arrivèrent d'Antioche de Pisidie et d'Iconium ; ils se rallièrent les foules, ils lapidèrent Paul et le traînèrent hors de la ville, pensant qu'il était mort. »

2 Co 11,25 : « trois fois, j'ai subi la bastonnade ; une fois, j'ai été lapidé ; trois fois, j'ai fait naufrage et je suis resté vingt-quatre heures perdu en pleine mer. »

Fiche 25 - Jésus écrit avec son doigt sur le sol

Source : Jacek Oniszczuk, « Composition et message de la péricope de la femme adultère (Jn 7,53–8,11). Site : <http://rhetorique.revues.org/488>

Auteur : Jacek Oniszczuk. Professeur de théologie biblique, chargé du corpus johannique à la Faculté de théologie de l'Université Grégorienne de Rome.

Par deux fois dans le récit, on voit Jésus répéter ce même geste d'écrire sur le sol : en 8,6b "*Jésus, se courbant, écrivait avec son doigt sur le sol*" ; et en 8, 8 "*se courbant de nouveau, il écrivait sur le sol*". Comme pris en sandwich entre les deux on trouve la phrase qui va sauver la femme de la mort et, au moins pour le moment, libérer Jésus du piège qui lui avait été tendu : "*Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ?*"

Il s'est donc passé quelque chose qui a rendu possible le renversement inattendu de la situation délicate. Comment interpréter ce geste mystérieux de Jésus au pouvoir dissuasif si grand ? Il serait vain de chercher à savoir ce qui a pu être écrit. C'est le geste lui-même qu'il faut interpréter, geste prophétique qui revêt une signification symbolique qui appelle à la conversion. Ainsi, au centre du texte se trouve une double énigme : l'une liée au sens du geste de Jésus et l'autre à la force de ses paroles qui réussit à résoudre la tension dramatique de la scène.

L'acte d'*« écrire avec le doigt »* est très rare dans la Bible et se réduit pratiquement à trois événements : outre celui-ci de Jn 8,6, il n'apparaît que dans le cas des tables de pierre, confiées à Moïse sur le mont Sinaï, *« écrites par le doigt de Dieu »*⁷ et dans le récit de l'écriture sur le mur du palais du roi Balthazar, faite par *« les doigts d'une main d'homme »* (Dn 5,5). L'acte d'*« écrire sur la terre »* n'apparaît que dans un texte de Jérémie, où le prophète menace ceux qui se détournent du Seigneur d'*« être écrits sur la terre »*⁸

Dans cette histoire de la femme adultère, la question de la Loi est très prégnante. Particulièrement éclairante peut être la référence au doigt de Dieu écrivant la Loi sur les tables de pierre, fondement de toute la législation d'Israël.

En voici un résumé dans le livre de l'exode⁹ :

Ex 31, 18 : « Quand le Seigneur eut fini de parler avec Moïse sur le mont Sinaï, il lui donna les deux tables du Témoignage, les tables de pierre écrites du doigt de Dieu » ; [...] Pendant ce temps le peuple construit un veau d'or et l'adore...] ; 32, 19 « Comme il (Moïse) approchait du camp, il aperçut le veau et les danses. Il s'enflamma de colère, il jeta les tables qu'il portait, et les brisa au bas de la montagne. » [...] Calmé, Dieu pardonne et renouvelle l'alliance avec son peuple...] Ex 34, 1 « Le Seigneur dit à Moïse : "Taille deux tables de pierre, semblables aux premières : j'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières, celles que tu as brisées." [...] ce n'est pas Dieu qui va écrire mais Moïse...] Ex 34,28 « Moïse demeura sur le Sinaï avec le Seigneur quarante jours et quarante nuits ; il ne mangea pas de pain et ne but pas d'eau. Sur les tables de pierre, il écrivit les paroles de l'Alliance, les Dix Paroles. »

La similitude avec le geste de Jésus ne se limite pas au fait d'écrire avec le doigt. Elle couvre un ensemble d'éléments qui sont présents dans différentes parties de la péricope de la femme adultère, et aussi dans son contexte actuel du quatrième Évangile. En fait, depuis le début de la péricope sont rapportés des éléments qui sont fondamentaux dans le récit de l'Exode.

⁷ Ex 31,18 ; voir aussi Dt 9,10 dans la LXX

⁸ Jr 17,3, LXX ; le texte hébreu dit : « seront écrits sur la terre ».

⁹ Voir aussi Dt 9, 10.

- Dans l'introduction, de même que Moïse était monté sur la montagne du Sinaï et en était redescendu pour transmettre au peuple la Loi qu'il venait de recevoir, ainsi Jésus monte vers la « montagne » des Oliviers (8,1), puis en redescend pour se rendre vers le temple où il est présenté avec autorité (« il s'assit et se mit à enseigner » ; 8,2).
- Plus loin les chefs du peuple mettront explicitement l'autorité de Jésus en relation avec celle de « Moïse », dans le contexte de la « Loi » (8,5).
- Même le verbe « lapider » (*lithazein* ; 8,5) et le substantif « pierre » (*lithos* ; 8,7), qui en grec est de même racine, font référence au même matériau que celui des « tables de pierre » (*plakes lithinai*) décrites dans l'Exode.
- Bien que dans la péricope de la femme adultère il ne soit pas dit que Jésus a écrit avec le doigt sur la pierre, mais « sur le sol », il faut noter qu'il est dans la cour du « temple » (8,2), dont le pavement est de pierres !
- En outre, l'histoire des tables de l'alliance, écrite par le doigt de Dieu, est liée au péché, comme le récit de la femme adultère. En fait, c'est à cause du péché d'idolâtrie (le veau d'or) commis par le peuple qui attendait Moïse au pied du mont Sinaï (Ex 32,1-35) que Dieu a dû écrire une deuxième fois les tables de l'alliance (Ex 34,1).
- Cependant, en rapportant cette réécriture, la Bible ne dit pas que les nouvelles tables ont été écrites avec le doigt de Dieu ; curieusement, dans le récit de la femme adultère non plus, quand le narrateur rapporte la répétition du geste de Jésus pour écrire sur le sol, il ne mentionne plus le doigt (Jn 8,8).

Le parallélisme entre le doigt de Dieu, qui écrivit les tables de la Loi, le « Dieu tendre et miséricordieux, lent à la colère, plein d'amour et de vérité. » (Ex 34,6), et le doigt de Jésus qui sur les pierres du temple écrit la loi de l'amour inconditionnel et du pardon, est en accord avec la présentation johannique du Fils, où est montrée non seulement son autorité qui dépasse de loin celle de Moïse ou d'Abraham (Jn 8,58) mais aussi sa profonde unité avec le Père (Jn 10,30.38).

Lorsque « les scribes et les pharisiens » (8,3), connaisseurs de l'Écriture, veulent le comparer avec Moïse duquel ils ont reçu la Loi, le doigt de Jésus écrivant sur le pavement de pierre de la cour du temple renvoie au doigt de Dieu qui écrivit cette même Loi sur des tables de pierre (Ex 31,18). De cette façon, le comportement de Jésus semble indiquer que, même si Moïse avait ordonné de « lapider une femme comme celle-là » (8,5), l'unique auteur de la Loi est Dieu lui-même et, avant de juger la femme, c'est à ce Dieu qu'il faut d'abord se référer, lui qui est « miséricordieux et compatissant, lent à la colère ... » (Ex 34,6).

En outre, de même qu'entre les deux gestes d'« écrire sur le sol » (8,6.8) se trouvent les paroles de Jésus qui se réfèrent au péché (8,7), ainsi entre les deux écritures des tables de la Loi de la part de Dieu (Ex 31,18 ; Ex 34,1) se trouve l'histoire du péché du peuple : au lieu d'adorer le Dieu qui les a sauvés, ils se prosternent devant le veau d'or qu'ils ont fait de leurs propres mains. Ainsi l'attitude de Jésus suggère aux accusateurs de la femme adultère qu'elle n'est pas la seule personne infidèle dans cette assemblée. Eux aussi font partie du même peuple qui adorait le veau d'or, qui, pour utiliser le langage des prophètes, se prostituait avec d'autres dieux, qui fut infidèle à son Dieu de même que la femme qu'ils veulent maintenant condamner avait été infidèle à son mari.

Mais dans sa miséricorde Dieu a pardonné l'infidélité du peuple : il a réécrit les tables de la Loi que Moïse avait brisées. C'est peut-être à ce pardon que Jésus fait allusion dans la répétition de son geste. Jésus, qui, lui, est sans péché, ne jettera pas la pierre ; il abandonne tout jugement, il ne condamne ni la femme, ni ses accusateurs, qui l'utilisent parce qu'ils veulent le piéger pour le tuer. Jésus renonce à une justice qui tue, tout comme Dieu dans l'histoire de l'Exode renonça à faire mourir son peuple infidèle (Ex 32,14).

Fiche 26 - La première pierre

Source : Dans *Quand ces choses commenceront* (Arléa, 1994, pp. 179 sq.) René Girard s'est livré à une analyse de l'épisode évangélique de la femme adultère, analyse qu'il a reprise dans *Je vois Satan tomber comme l'éclair* (Grasset, 1999, p 90 sq.) en comparant cet épisode avec celui de la lapidation d'un mendiant raconté dans *La Vie d'Apollonius de Tyane* de Philostrate, lapidation grâce à laquelle Apollonius aurait réussi à mettre fin à une peste qui décimait Éphèse

La foule qui amène la femme adultère à Jésus est d'humeur combative. Dans la phrase unique de son intervention Jésus mentionne explicitement la première pierre ; il met l'accent sur elle puisqu'il la nomme en dernier lieu, pour prolonger son écho aussi longtemps que possible, dirait-on, dans la mémoire de ses auditeurs : « *Que celui qui est sans péché lui jette la première pierre !* »

Le lecteur moderne soupçonne un effet purement rhétorique : la première pierre est proverbiale. Jeter la pierre, jeter la première pierre : c'est là une de ces expressions que tout le monde répète. S'agit-il vraiment ici d'un simple effet de langage ? C'est le texte que nous lisons, il ne faut pas l'oublier, c'est l'histoire de la femme adultère sauvée de la lapidation qui a rendu la première pierre proverbiale. Si aujourd'hui encore cette phrase est partout répétée, dans toutes les langues des peuples christianisés, c'est à cause de notre texte, certes, mais c'est aussi à cause de son extraordinaire pertinence.

Loin d'être purement rhétorique, la première pierre est décisive parce qu'elle est la plus difficile à jeter. Mais pourquoi est-elle si difficile à jeter ? Parce qu'elle est la seule à ne pas avoir de *modèle*. Lorsque Jésus lance sa phrase, la première pierre est le dernier obstacle qui s'oppose à la lapidation. En attirant l'attention sur elle, en la mentionnant expressément, Jésus fait ce qu'il peut pour renforcer cet obstacle, pour le magnifier. Plus ceux qui songent à jeter la première pierre se rendent compte de la responsabilité qu'ils assumeraient en la jetant, plus il y a de chances pour qu'elle leur tombe des mains.

Une fois que la première pierre est jetée, la deuxième vient assez vite, grâce à l'exemple de la première, la troisième vient plus vite encore car elle a deux modèles au lieu d'un, et ainsi de suite. Plus les modèles se multiplient plus le rythme de la lapidation se précipite.

Sauver la femme adultère de la lapidation, comme le fait Jésus, empêcher un emballement mimétique dans le sens de la violence, c'est en déclencher un autre en sens inverse, un emballement non violent. Dès qu'un premier individu renonce à lapider la femme adultère, il en entraîne un second et ainsi de suite. Finalement, c'est toute la troupe, guidée par Jésus, qui abandonne son projet de lapidation.

Le fait que la phrase de Jésus continue à jouer parmi nous un rôle métaphorique universellement compris, dans un monde où la lapidation rituelle n'existe plus, suggère que le mimétisme reste aussi puissant de nos jours que dans le passé, mais sous des formes généralement moins violentes. Le symbolisme de la première pierre reste intelligible parce que, même si le geste physique de la lapidation n'est plus là, la définition mimétique des comportements collectifs reste aussi valable qu'il y a deux mille ans. Pour suggérer le rôle immense, insoupçonné que joue le mimétisme dans la culture humaine, Jésus ne recourt pas aux termes abstraits dont nous ne pouvons guère nous passer, imitation, mimétisme, mimesis, etc. La première pierre lui suffit. Cette expression unique lui permet de signifier le vrai principe non seulement des lapidations antiques mais de tous les phénomènes de foule, antiques et modernes. C'est bien pourquoi l'image de la première pierre reste vivante.

Notre récit est conforme à la dynamique, ou plutôt à la « mimétique », de la lapidation. Pour décourager cette même violence, il faut faire sur elle la lumière, il faut en représenter toute la vérité. C'est ce que fait Jésus.

Comme beaucoup de phrases mémorables, celle de Jésus ne se caractérise pas par le type d'originalité que le monde moderne apprécie, celui qu'il exige de ses écrivains et ses artistes, à savoir l'originalité au sens du jamais dit, du jamais entendu, de la nouveauté à tout prix. La réponse de Jésus au défi qui lui est lancé n'est pas originale en ce sens-là. Jésus n'invente pas l'idée de la première pierre, il la puise dans la Bible, il s'inspire de sa tradition religieuse.

La Loi juive prévoit la lapidation pour des délits bien déterminés et, parce qu'elle redoute les fausses dénonciations, pour les rendre plus difficiles, elle oblige les délateurs, qui doivent être deux au minimum, à jeter eux-mêmes les deux premières pierres. Jésus transcende la Loi mais dans le sens même de la Loi, en s'appuyant sur ce que la prescription légale comporte de plus humain, de plus étranger au mimétisme de la violence, l'obligation faite aux deux premiers accusateurs de jeter les deux premières pierres. Une fois que les premières pierres sont jetées, toute la communauté, à son tour, doit en jeter. Pour maintenir l'ordre dans les sociétés archaïques, il n'y a pas d'autre moyen parfois que le mimétisme violent, l'unanimité mimétique. La Loi y recourt sans hésiter mais aussi prudemment, aussi parcimonieusement que possible.

Avant de répondre à ceux qui lui demandent son avis sur l'obligation de lapider cette femme, inscrite dans la Loi de Moïse, Jésus se penche vers le sol et écrit dans la poussière avec son doigt. Ce n'est pas dans le dessein d'écrire, à mon avis, que Jésus se penche, c'est parce qu'il est penché qu'il écrit. Il s'est penché pour éluder le regard de ces hommes aux yeux injectés de sang. Si Jésus leur renvoyait leurs regards, ces hommes surexcités ne verrraient pas son regard à lui tel que réellement il est, ils le transformeraient en un miroir de leur propre colère : c'est leur propre défi, c'est leur provocation qu'ils liraient dans le regard de Jésus, si paisible soit-il en réalité, et ils se sentiront provoqués en retour. L'affrontement ne pourrait plus être évité et il entraînerait probablement ce que Jésus s'efforce d'empêcher, la lapidation de la victime. Jésus évite donc jusqu'à l'ombre d'une provocation.

Dans l'épisode évangélique de la femme prise en flagrant délit d'adultère, si la foule ne s'était pas laissé convaincre par Jésus, si la lapidation avait eu lieu, Jésus aurait risqué lui aussi d'être lapidé. Echouer à sauver une victime menacée de mort collective, se retrouver seul à ses côtés, c'est courir le risque de subir le même sort qu'elle. Ce principe se retrouve dans toutes les sociétés archaïques. Dans la période qui précède la crucifixion, Jésus, nous disent les Évangiles, échappe à plusieurs tentatives de lapidation.

L'épisode de la femme adultère est une des rares réussites de Jésus avec une foule violente. Ce succès fait ressortir ses nombreux échecs et surtout, bien sûr, le rôle de la foule dans sa propre mort quand il finira par subir le supplice réservé aux derniers des derniers dans l'Empire romain.

Fiche 27 - Deux fois, Jésus se courbe et se relève. Une lecture symbolique

Source : Xavier Léon-Dufour, *Lecture de l'Évangile de Jean, Tome II*, éd. Du Seuil 1990

Apparemment la péricope présente deux pointes : le piège déjoué et l'acquittement de la femme. Jésus est situé doublement : vis-à-vis des pharisiens et vis-à-vis de la femme. Cependant, le récit est unifié : de bout en bout Jésus est situé face à la réalité du péché et il se manifeste comme Celui qui à la fois le démasque et en libère. La présence du péché est là, évidente, dans le délit par rapport à la Loi dont la femme est accusée, et dans le comportement des pharisiens qui se servent de sa personne comme d'un prétexte et qui veulent piéger Jésus ; puis il est déclaré universel (v. 7). Face au péché, plus lourd que les pierres qu'on s'apprête à jeter, Jésus, venu d'ailleurs, est seul, dès avant que le narrateur ne le décrive tel quand la femme est encore devant lui.

Les critiques se sont posé diverses questions, en vain. Pour procéder à une lapidation, ne fallait-il pas un jugement en règle ? Ce jugement a-t-il déjà eu lieu ou pas encore ? Quelle était, d'un point de vue légal, la situation de l'accusée : était-elle fiancée ou mariée ? Avait-elle été avertie une première fois, selon l'usage ? Pourquoi son amant n'est-il pas poursuivi de même ? Le mari était-il de connivence avec les pharisiens ? Est-ce vraisemblable que scribes et pharisiens soumettent à Jésus un cas pénal ? Dans les Synoptiques, les controverses ne portent que sur des questions rituelles ou d'ordre général. Enfin le dénouement, semblable à celui de l'épisode du tribut en Mt 22,22, est-il crédible en la circonstance ?

Ces apories, en particulier l'absence de l'amant et celle du mari, invitent le lecteur à chercher dans le texte autre chose que le compte rendu d'une anecdote : un récit symbolique. Trois données ouvrent à cette interprétation.

1. Par deux fois, Jésus se courbe et se redresse

Mis en demeure de prononcer une condamnation conforme à la Loi, Jésus se tait. Il s'abstrait dans un geste. Les diverses explications de ce geste proposées par les commentateurs négligent la teneur du texte, surprenante. La phrase « il écrivait sur le sol » aurait suffi pour dire l'action si celle-ci se limitait à évoquer le jugement de Dieu sur tout homme pécheur ou à créer un temps de silence. Mais le texte détaille les mouvements : par deux fois il décrit Jésus qui « se courbe » puis « se redresse » (vv. 6s.8.10). Pourquoi cette insistante dans un récit si bref ? La mention du Mont des Oliviers dans l'exorde a déjà situé l'épisode dans l'imminence de la Passion¹⁰. Par ces deux verbes contraires, le geste acquiert une signification christologique : il mime l'abaissement et le relèvement par lesquels Jésus va réconcilier avec Dieu l'humanité prisonnière de sa condition pécheresse.

2. La femme reste au milieu, même quand tous sont partis

C'est ce que montre le récit à travers le personnage en vis-à-vis, celui de la femme qui passe de la mort à la vie. Selon la Loi elle devait être lapidée, et le cercle de ses accusateurs qui l'enferme représente visuellement l'impossibilité pour elle d'échapper à la mort —, mais ce cercle se dissout par la parole du Christ, et il ne reste que la ligne invisible reliant l'accusée à Jésus. Le silence du texte sur les sentiments de la femme non seulement met en valeur la gratuité de l'acquittement par le Seigneur, mais laisse toute la place, dans le récit, au rôle Sauveur de Jésus. Et à la vision imaginaire de la femme écrasée sous les pierres se substitue celle de la même femme qui s'en va, libre, vers un avenir que Jésus lui a ouvert. De manière

¹⁰ Cette imminence se voit aussi dans le projet de parvenir à accuser Jésus (v. 6).

concomitante ce passage de la mort à la vie est aussi réel pour les scribes et les pharisiens : Jésus ne les condamne pas davantage, tout en leur faisant prendre conscience de leur péché. Ils ont été orientés vers l'espérance du pardon de Dieu.

3. La femme est une figure de l'Israël infidèle au Dieu unique

L'unité du texte est assurée aussi par la femme, présente d'un bout à l'autre : c'est à propos d'elle que tout se passe. Pourquoi avoir choisi une femme pour le rôle qu'elle tient dans le récit et pourquoi une adultère ? Dans la traduction prophétique, l'adultère est la métaphore par excellence de l'infidélité du peuple élu au Dieu unique, le Dieu de l'Alliance. La femme du récit devient une figure d'Israël, auquel Jésus est venu révéler le pardon eschatologique de Dieu. L'absence de l'amant et celle du mari se justifient : l'amant, ce sont les Baals, les dieux étrangers, qui n'ont même pas à être nommés, et le mari, l'Époux unique, c'est Dieu, l'invisible.

Jr 5, 7 : Comment te pardonnerais-je ? Tes fils m'ont abandonné, ils ont juré par des dieux qui n'en sont pas. Je les avais comblés, ils ont commis l'adultère, ils se précipitent à la maison de la prostituée.

Jr 9, 1 : Qui me donnera un gîte au désert ? Je veux abandonner mon peuple et m'en aller loin d'eux, car ils sont tous adultères, une bande de traîtres.

Jr 13, 27 : Tes adultères, tes hennissements de plaisir, tes ignobles prostitutions, sur les collines, dans la campagne, tes horreurs, je les ai vues. Malheur à toi, Jérusalem, tu es impure ! Et pour combien de temps encore ?

Une confirmation de cette lecture pourrait en outre être fournie par la répétition de « au milieu » (vv. 3.9). Curieusement, le terme apparaît deux fois de suite en Dt 22,21.24, dans le contexte des lois concernant l'adultère : « Tu ôteras le mal du milieu de toi », c'est-à-dire du milieu du peuple. Malgré la formulation différente, une réminiscence littéraire est vraisemblable, qui renvoie à tout Israël.

Le texte demeure ouvert, ne disant rien sur ce qu'il est advenu ensuite de la femme, comme dans la parabole du Père du prodigue il n'est rien dit de la décision finale du fils aîné/ Israël (Lc 15,32).

Le lecteur se trouve invité lui aussi à quitter ses frayeurs, à ne pas s'enfermer dans son passé, qui est parfois un autre cercle de mort, et à marcher dans la liberté des enfants de Dieu.

Fiche 28 - Vitrail de l'église de Montargis

La plupart des vitraux de l'église Sainte-Madeleine ont été réalisés entre 1860 et 1873 par un célèbre atelier tourangeau : l'atelier Lobin. Le fondateur, Julien Léopold Lobin, a posé le premier vitrail au printemps de l'année 1860. Après son décès en 1864, son fils, Lucien Léopold, en a continué la réalisation, souvent à partir de modèles dessinés par son père. Les six vitraux des fenêtres hautes de la nef sont dus à l'atelier d'Amédée Berges de Toulouse, et datent de 1878. Celui de l'entrée de Jeanne d'Arc à Montargis a été posé en 1926 par David et Plateau de Lille, les auteurs de deux vitraux n'ont pas pu être identifiés.



Ce vitrail est constitué de deux scènes de l'Évangile : **la femme adultère**, à droite et **la Samaritaine au puits**, à gauche.

Le thème développé est celui du pardon. « *Moi non plus je ne te condamne pas ; va et ne péche plus* » (Jn 8, 7 à 11). La Loi du pardon vient supplanter la Loi de Moïse : remarquer la main droite de Jésus écrivant sur le sol, la main gauche pointant vers une troisième main, en haut à droite, la main de Dieu écrivant sa Loi sur les tables de pierre.

La seconde scène est celle qui se déroule auprès du puits de Sichem.

« *Comment ? Toi un Juif, tu me demandes à boire à moi, une femme samaritaine !* » (Jn 4, 7 à 9). Pour le Christ, il n'y a qu'une seule humanité dont tous les membres sont fils de Dieu.

